

Auteur: Afrique du Sud

Commission: Sommet humanitaire

Problématique: "Comment relancer l'action et le droit humanitaires dans le monde ?"

L'Afrique du sud est le 2eme pays africain le plus engagé dans l'aide humanitaire, elle est le principal pilier humanitaire sur lequel reposent les pays du SADC en cas de crise. Elle est dirigée par le président Cyril Ramaphosa, réélu le 14 juin 2024 à la suite des élections générales. Son parti, le Congrès national africain (ANC), ayant perdu sa majorité absolue, a formé un gouvernement de coalition avec plusieurs partis, dont l'Alliance démocratique (DA) et le Parti Inkatha de la liberté (IFP). Les principaux axes du programme de ce gouvernement sont: la relance et la croissance économique, la transition énergétique, et la réforme du secteur de la santé.

La revitalisation de l'action et du droit humanitaires mondiaux est essentielle face aux crises contemporaines. Les principes fondamentaux de l'humanitaire—humanité, neutralité, impartialité et indépendance—sont souvent compromis par la politisation de l'aide, l'instrumentalisation des acteurs humanitaires et des problèmes de sécurité qui restreignent l'accès aux populations vulnérables. En Afrique du Sud, ces défis se manifestent par des violences fondées sur le genre, des infrastructures scolaires inadéquates et des restrictions d'accès aux soins pour les réfugiés et migrants. De plus, des problèmes de santé publique, tels que le choléra, la dengue, la rougeole, le paludisme et le COVID-19, affectent la région, nécessitant une réponse humanitaire coordonnée. Pour renforcer l'action humanitaire, il est crucial de promouvoir la coopération internationale, assurer le respect des principes humanitaires et adapter les interventions aux contextes locaux. En Afrique du Sud, des initiatives comme celles de la Fondation Nelson Mandela, qui lutte contre le VIH/Sida et promeut l'éducation dans les zones rurales, illustrent l'importance d'une approche contextualisée et inclusive.

L'Afrique du Sud a activement contribué à la revitalisation de l'action et du droit international humanitaire (DIH) à l'échelle mondiale. En septembre 2024, en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Brésil, la Chine, la France, la Jordanie et le Kazakhstan, l'Afrique du Sud a lancé une initiative mondiale visant à renforcer l'engagement politique en faveur du DIH. Cette initiative quinquennale a pour objectif d'élaborer des recommandations concrètes pour améliorer le respect du DIH et répondre aux défis humanitaires contemporains. Par ailleurs, au niveau continental, l'Afrique du Sud soutient la Position africaine commune qui engage les États membres à accroître les ressources allouées aux interventions humanitaires, reflétant ainsi un engagement fort envers l'amélioration de l'efficacité de l'aide humanitaire en Afrique. Ces actions illustrent la volonté de l'Afrique du Sud de renforcer le droit international humanitaire et de promouvoir une action humanitaire efficace, tant au niveau mondial que régional.

L'Afrique du Sud a démontré un engagement significatif envers le renforcement du droit international humanitaire (DIH) à travers diverses actions législatives et projets concrets. En 1978, le pays a ratifié les Conventions de Genève, consolidant ainsi son adhésion aux principes fondamentaux du DIH. Plus récemment, en 2019, l'Afrique du Sud a promulgué une loi nationale de lutte contre la traite des personnes, visant à renforcer les mécanismes de protection et à aligner le pays sur les normes internationales en matière de droits humains. Parallèlement, des projets tels que celui initié par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en 2011, visant à établir des communautés de diversité et de paix, ont été mis en œuvre pour promouvoir la cohésion sociale et la médiation communautaire, renforçant ainsi le tissu social et contribuant à la prévention des conflits. Ces initiatives

illustrent la volonté de l'Afrique du Sud de renforcer le DIH et de promouvoir des actions humanitaires efficaces, en combinant des réformes législatives et des projets communautaires ciblés.

L'Afrique du Sud a activement renforcé l'action humanitaire et le droit international humanitaire (DIH) en ratifiant des instruments clés tels que les Conventions de Genève et en participant à des initiatives mondiales pour revitaliser l'engagement politique en faveur du DIH.

Concernant ses relations avec l'Europe, l'Afrique du Sud est traditionnellement europhile. La création d'une délégation permanente par le Parlement européen témoigne de cette volonté de soutenir la transition du pays vers un système politique inclusif et démocratique. Cependant, des positions critiques, comme l'accusation de génocide contre Israël, reflètent une volonté de défendre les droits humains et de promouvoir la justice internationale, indépendamment des pressions extérieures.

Ainsi, l'Afrique du Sud combine coopération avec l'Europe et affirmation de ses principes sur la scène internationale.